



Demande d'élimination d'une absolution inconditionnelle et/ou sous conditions visant un adulte accordée avant le 24 juillet 1992

Veillez écrire lisiblement en lettres moulées.

Les absolutions inconditionnelles ou sous conditions accordées le 24 juillet 1992 ou après cette date sont automatiquement retirées du fichier automatisé des relevés de condamnations criminelles. Il n'est pas nécessaire de présenter une demande à cet effet.

Information du requérant

Nom et adresse postale complète du requérant

Demande

Je demande, par la présente, à ce que l'absolution inconditionnelle ou sous conditions qui m'a été accordée avant le 24 juillet 1992 soit retirée du fichier automatisé des relevés de condamnations criminelles géré par la Gendarmerie royale du Canada à l'expiration des délais visés au paragraphe 6.1(1) de la *Loi sur le casier judiciaire*.

Conformément à l'article 6.2 de la *Loi sur le casier judiciaire*, l'absolution qui vous a été accordée sera conservée séparément du fichier automatisé des relevés des condamnations criminelles à des fins d'identification.

Type d'absolution <input type="checkbox"/> Inconditionnelle <input type="checkbox"/> Sous condition	Date de l'absolution (date approximative, si la date réelle est inconnue; aaaa-mm-jj)
--	---

Infractions

Type d'infractions commises

Nom sous lequel la sentence a été rendue

Date de naissance (aaaa-mm-jj)	Numéro de téléphone personnel (avec l'indicatif régional)	Autre numéro de téléphone (avec l'indicatif régional)
--------------------------------	---	---

_____ Signature	_____ Date (aaaa-mm-jj)
--------------------	----------------------------

Instructions d'envoi

Par courrier ou par télécopieur à :

Conformité législative
 Gendarmerie royale du Canada
 C.P. 8885
 Ottawa (Ontario)
 K1G 3M8

Télécopieur : 613-957-9063